

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [marchildon-h-csdm-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/90113be4075b24a45297d029>

Date d'obtention : 2025-12-30 14:00:29

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Remplir la grille d'évaluation avec l'élève qui vient en parler. Rencontre les autres personnes impliquées pour corroborer les informations. Si l'acte n'est pas malveillant rencontrer l'instigateur. Confisquer les cellulaires qui pourraient contenir les images de pornographie juvénile. Si l'acte est malveillant, confisquer le cellulaire, mais ne pas compléter la grille d'évaluation avec l'instigateur. Communiquer avec le service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Chaque situation comporte des informations et des implications différentes. Parfois c'est dans une situation amoureuse, parfois il y a des personnes extérieures impliquées, parfois il y a de la malveillance.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Confisquer le cellulaire. La communication avec les parents n'a pas été mentionné, ça manque.